

Allétia CAVALIER

Jean CHOPLIN

Avocat Honoraire

Maryline CHOPLIN

Nadège COURCIER

Christophe FORCINAL

Membre du Conseil de l'Ordre

Édith FORCINAL

Mélinda FOSSEY

Membre du Conseil de l'Ordre

Emmanuel LOISEAU

Membre du Conseil de l'Ordre

Olivier RIBOT

Louise YVARD

Le Mans, le

LES MATINALES DE L'ACTUALITE SOCIALE 2023

Madame,

Depuis plusieurs années maintenant, ce cycle de formation est en place.

Il répond manifestement à un besoin d'information et d'analyse du droit social. La réglementation est abondante, parfois confuse et il est important pour vous-même ou vos collaborateurs de disposer d'une vision claire, pratique et centrée sur les besoins immédiats de l'entreprise.

« LES MATINALES de L'ACTUALITE SOCIALE » permettant d'être à jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit social est donc primordiale dans la gestion quotidienne du personnel.

C'est pourquoi nous vous proposons cinq fois par an et par demi-journée de suivre ces évolutions et de faire le point sur, non seulement les réformes législatives, mais également sur la jurisprudence et sur les pratiques de gestion sociale.

Cette formation, essentiellement pratique et interactive, est également l'occasion de faire un partage d'expérience entre participants.

Vous trouverez ci-joint la fiche de présentation et un bulletin d'inscription pour l'année 2023.

La première demi-journée est programmée le jeudi 09 mars 2023.

Le programme détaillé de chaque matinale sera envoyé quelques jours avant.

Les demi-journées de formation se déroulent au choix soit en présentiel soit en distanciel via l'application TEAMS.

Les modalités d'organisation seront précisées aux participants en amont de la première Matinale du 09 mars 2023.

3, rue du 33^{ème} Mobiles - 72016 Le Mans Cedex 2

Tél. 02 43 81 00 81 - Fax 02 43 82 64 80 - sofiges@sofiges-avocats.com - www.sofiges-avocats.com

SELAS au capital de 40 000 euros - RCS Le Mans B 576 150 064 - CASE PALAIS N°50

LES MATINALES SPECIALES DE L'ACTUALITE SOCIALE 2023

Cette année nous vous proposons de nouveau de mettre en place, en plus du cycle de 5 ½ journées de formation consacrées à l'actualité en droit social présentée ci-dessus, une ou plusieurs matinée(s) supplémentaire(s) sur un thème particulier.

Si cette proposition de formation pratique sur un sujet unique vous intéresse, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-joint en sélectionnant le (ou les) thème(s) pour le(s)quel(s) vous souhaiteriez que nous mettions en place des matinées de formation complémentaires au cours de l'année 2023. Les formations spéciales seront assurées à partir de 5 participants.

Ces formations pratiques sur un thème précis peuvent également être dispensées au sein de votre entreprise si vous le souhaitez.

SOFIGES a obtenu la certification QUALIOPPI de référencement des organismes de formation ce qui vous permet d'inclure nos formations dans votre plan de formation et auprès de vos organismes professionnels.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments dévoués.

Nadège COURCIER

Avocat Associé

nadege.courcier@sofiges-avocats.com

Emmanuel LOISEAU

Avocat Associé

emmanuel.loiseau@sofiges-avocats.com

LES MATINALES DE L'ACTUALITE SOCIALE EN CHIFFRES



+ de 20 ans de dispense de formations professionnelles continues



83 % de participation en 2022



100 % de satisfaction en 2022



7 participants formés en 2022